**Elections communales et provinciales**

**Nos Aînés aux urnes**

Le 14 octobre 2018, vous élirez vos représentants pour les conseils communaux et provinciaux. Ce scrutin sera l’occasion d’inaugurer une nouveauté dans notre commune : **un accompagnement de nos électeurs de plus de 65 ans**.

Pour nos Aînés, il n’est pas toujours aisé de se rendre aux urnes : absence d’aidant pour aller voter, difficultés d’accéder aux bureaux de vote, impression de ne pas être concerné par les élections,... Pour les aider à exercer leur droit de citoyen, une série de dispositifs sont mis en place dans notre commune afin de les accompagner au mieux.

**La démocratie, je participe…**

En Belgique, le vote est obligatoire. Il s’agit d’un droit acquis de haute lutte, un acte citoyen fondamental. Or, le constat est le même à Amay que sur l’ensemble du territoire, la politique n’est plus la préoccupation première de la population ; de moins en moins de citoyens se mobilisent pour porter leur voix lors des élections. *Comment réimpliquer les personnes dans une participation active, citoyenne, engagée, nourrie de convictions à défendre ?* Puisque l’individualisation a pris le pas sur le collectif ; en passant par une démarche individuelle, on pourra réinvestir le collectif, le vivre ensemble,…

**C’est sur base de ce postulat que le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) en partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale d’Amay, a répondu à un appel à projets « Aînés aux urnes » pour lequel un subside de 1.500€ a été obtenu ; lui permettant d’implémenter cet été un projet d’information et d’accompagnement des électeurs de +65 ans.**

**1) Un programme de sensibilisation pour inciter nos seniors à aller voter :**

- par le biais de la rédaction et de la diffusion d’un **fascicule** d’information ;

- par le biais d’une **publication** dans le bulletin d’informations communales et nos canaux de communication habituels;

- par la venue d’un **représentant communal** dans nos séniories ;

- par le biais d’une **sensibilisation des responsables** de nos **maisons de retraite**.

**2) L’accessibilité des lieux de vote**

Le manque de moyens de mobilité de nos aînés pour se rendre dans un bureau de vote est pointé du doigt. C’est pourquoi, il est prévu de mettre à disposition le **Servibus pour véhiculer les personnes âgées et les PMR** de leur domicile aux urnes et inversement.

Un autre constat : **les maisons de repos ne disposeraient pas de moyens nécessaires pour faire en sorte que leurs pensionnaires se rendent aux urnes.** Pour les résidents des maisons de repos, on envisage donc la possibilité de déplacer un bureau de vote au sein même de l’établissement. **Ce projet-pilote est initié à l’Estérel dans un premier temps ;** avec l’idée de rendre ce lieu de vote accessible **aux résidents, aux familles qui rendent visite mais aussi aux habitants du quartier.**

**Localisation des bureaux de vote dans notre commune**

- Salle communale du Viamont, place André Renard

- Salle Granfils, Grand Route, 50

- Gymnase d’Amay, rue de l’Hôpital, 1

- Gymnase d’Ampsin, rue Chénia

- Salle du Tambour, rue du Tambour

- Académie chaussée Freddy Terwagne, 26

- Estérel, chaussée Roosevelt, 83

**Des urnes pliables**

Notre Administration communale a fait également l’acquisition de 54 urnes pliables qui répondent aux exigences de sécurité et de respect du code électoral.

**S’informer sur les élections**

Vous avez des questions au sujet des élections ? N’hésitez pas à consulter le portail [electionslocales.wallonie.be/](http://electionslocales.wallonie.be/). Vous y trouverez une multitude d’informations, et au soir du 14 octobre, vous pourrez consulter et visualiser les résultats en temps réel, en fonction de l’évolution du dépouillement.

**Plus d’infos sur le projet ?** Contactez le secrétariat du CCCA au 085/830811 ou Catherine Delhez, Echevine des Affaires sociales au 0498/381 718 ou via e-mail : catherine.delhez@amay.be